Notes

aoc.media/analyse/2021/09/23/du-regime-scientifique-des-sciences-sociales

23 septembre 2021

vendredi 24 septembre 2021 Savoirs

Du régime scientifique des sciences sociales

Par Jean-Pierre Olivier de Sardan

Anthropologue

Après la réponse proposée par Jean-Louis Fabiani au « Manifeste pour la science sociale » de Bernard Lahire publié le 2 septembre dans les colonnes d'AOC, Jean-Pierre Olivier de Sardan réagit à son tour au programme épistémologique élaboré par le sociologue. Rejoignant Lahire sur la pertinence du projet d'élaborer une science sociale unifiée, il met pour sa part l'accent sur le fait que les sciences sociales ne sont pas des sciences comme les autres, et qu'il ne faut donc pas importer sans les interroger les normes des « sciences dures » pour juger de leur scientificité.

Du régime scientifique des sciences sociales

Par Jean-Pierre Olivier de Sardan

Décidément, les pièges du positivisme et du relativisme continuent à s'ouvrir, béants, devant les chercheurs en sciences sociales, génération après génération. Tenir une route qui évite ces deux dangers n'est pas toujours chose facile. Face à l'ambition (illusoire) des uns de produire des lois au même titre que les sciences dites « dures », face à l'abandon (déplorable) par les autres de tout projet véritablement scientifique, il faut relire l'ouvrage majeur de Jean-Claude Passeron *Le raisonnement sociologique*, le meilleur traité d'épistémologie des sciences sociale à ce jour, qui décrit les exigences et les difficultés de la spécificité des sciences sociales[1].

Oui, les sciences sociales relèvent d'une exigence scientifique, et entendent produire des énoncés plausibles sur des échantillons plus ou moins étendus du monde social (des bouts d'espace-temps, à périmètres et à durée variables). Non, elles ne sont pas pour autant en mesure de proférer des règles universelles, elles ne relèvent pas du régime poppérien de la falsification, propre aux sciences expérimentales, mais d'un régime qu'on pourrait appeler « wébérien » de la plausibilité, en tant que sciences de part en part historiques, autrement dit toujours dépendantes de contextes historiques particuliers. L'histoire dont il s'agit est bien sûr celle des hommes en société.

Une lecture critique du récent article de Bernard Lahire permet de faire le point sur la situation actuelle des sciences sociales[2]. Ce texte a en effet le mérite de mêler des énoncés incontestables, qui relèvent de fondamentaux des sciences sociales, en

s'opposant à juste titre à diverses dérives ou impasses contemporaines, et des énoncés éminemment contestables, animés par la nostalgie des ancêtres fondateurs (Karl Marx ou Emile Durkheim par exemple, admirables généralistes de bureau), et leur rêve de fonder une science nouvelle de l'humanité qui rejoindrait les sciences naturalistes. Faire le tri dans les arguments de Lahire est un exercice dès lors salutaire.

Le régime de scientificité propre à la science sociale

Lahire a fondamentalement raison quand il parle au singulier d'une science sociale. Les sciences sociales particulières ne sont que des sous-ensembles d'une vaste science sociale, et il faut admettre que les clivages disciplinaires sont excessifs et parfois absurdes, n'ont aucun fondement épistémologique, et sont des produits institutionnels relevant de rapports de force anciens ou nouveaux, de routines à la vie dure et de stratégies de captation de postes ou de crédits. Seuls les objets particuliers sur lesquels les chercheurs travaillent et les méthodes par lesquelles ils produisent leurs données peuvent engendrer des regroupements pertinents, mais toujours instables. Mais sur quelle base scientifique repose alors cette science sociale unique ?

Certes les sciences expérimentales et les sciences sociales partagent un même projet de connaissance scientifique (c'est ce à quoi ont renoncé diverses positions, relativistes, subjectivistes, promotrices d'une réflexivité hypertrophiée ou adeptes de la sociologie comme sport de combat). Mais au-delà de cet objectif commun de rendre compte du réel de façon rigoureuse et contrôlée, en tentant autant que possible d'éliminer, de réduire ou de gérer les biais inhérents à la production de savoirs ou à la position du chercheur, les sciences expérimentales et les sciences sociales divergent considérablement quant à leur socle épistémologique. Elles sont en effet confrontées à des réels très différents, qu'elles abordent par des méthodes irréductibles les unes aux autres.

Les sciences physiques ou biologiques fondent la plupart de leurs énoncés sur l'expérimentation reproductible (« toutes choses égales par ailleurs ») et profèrent des lois relativement indépendantes des contextes d'occurrence. C'est ce dont témoignent les applications de ces sciences : un échangeur routier, un ordinateur ou un vaccin ont à peu près les mêmes structures techniques et fonctionnent de façon à peu près semblable partout dans le monde.

Par contre, les sciences sociales ne peuvent jamais recourir au « toutes choses égales par ailleurs » ; les relations qu'elles décrivent ou les tendances qu'elles dégagent sont toujours inséparables de contextes historiques et spatiaux donnés[3], et elles fonctionnent en accordant une importance centrale aux représentations et aux stratégies des acteurs sociaux (les unes et les autres diversifiées, hétérogènes, fluctuantes, ambiguës, contradictoires). Là aussi, les applications des sciences sociales, en particulier les diverses formes d'ingénierie sociale, sont révélatrices : elles dépendent irréductiblement des contextes où elles sont mises en œuvre (d'où l'importance des « implementation gaps » en matière de politiques publiques).

Les sciences sociales n'ont donc pas le même régime de scientificité que les sciences non-sociales ou asociales. Nous décrivons et nous analysons des acteurs dotés de parole et d'agencéité, faisant usage de marges de manœuvre, changeant fréquemment de codes, interagissant sans cesse. Nous travaillons sur des situations naturelles, en recourant au langage naturel (pour l'essentiel sans langage formalisé, ou seulement avec des phases brèves, à l'exception de l'économie mathématique – qui d'ailleurs entend rejoindre, sans doute à tort, les sciences dites exactes), avec des approximations, des réserves, des nuances, des prudences, des « tout se passe comme si... », des guillemets, en étant sans cesse exposés aux pièges (et aux charmes) des idéologies, et en recourant à des montées en généralité dont il est souvent de plus en plus difficile de garantir la validité empirique à mesure que l'on s'éloigne du terrain.

Pour autant, et malgré ces incertitudes inéluctables et ces à-peu-près incessants, malgré diverses bavures et de regrettables dérapages, nous ne renonçons pas – en général – à la rigueur, nous produisons des données ayant – autant que possible, bien que jamais complètement – une relation d'adéquation avec le monde réel, nous revendiquons des interprétations plausibles ancrées dans les réalités quotidiennes des contextes étudiés et permettant des comparaisons raisonnées, nous nous efforçons – le plus souvent – de proférer des énoncés crédibles, des diagnostics sérieux, des analyses empiriquement robustes.

Plaider pour l'unité de « la science sociale » est donc légitime. Refuser de lui donner un statut épistémologique particulier et exiger d'elle qu'elle produise comme les sciences expérimentales ou naturelles des « lois » universelles ne l'est pas.

Dans le *Manifeste du parti communist*e, en énonçant une loi qui réduisait l'histoire de l'humanité à la seule lutte des classes, Marx et Engels avaient tort (mais il est vrai qu'il s'agissait d'un texte politique). On peut parfaitement justifier la pertinence analytique, dans certains contextes historiques, du concept de « classe sociale », ou de celui, dérivé, de « lutte des classes », mais pas plus. On peut aussi débattre de sa pertinence ou non dans le contexte historique particulier que nous vivons présentement – c'est d'ailleurs largement à l'ordre du jour – et accepter ou non de lui substituer d'autres catégorisations sociales, mais il serait absurde d'intervenir dans ce débat en invoquant cette « loi » : il faut recourir à des arguments empiriques.

La célèbre invitation de Durkheim à « traiter les faits sociaux comme des choses », qui entendait rompre avec les flous de la psychologie et de l'intuition, signifiait certes que la sociologie devait avoir un projet scientifique (ce en quoi nous le suivons), mais utilisait aussi une métaphore de type positiviste, non défendable aujourd'hui (malgré l'étrange tentative latourienne de mettre sur le même plan acteurs sociaux et actants non humains).

Refuser la dichotomie « empirique vs généralité »

Un second argument de Lahire mérite discussion. Celui-ci s'en prend en effet au « tout empirique » des sciences sociales actuelles, qu'il associe à une parcellisation des savoirs, et entend réhabiliter le savoir de second degré, basé sur l'érudition et la compilation et producteur de généralités à longue portée, là encore à l'image des grands ancêtres (cet argument rejoint donc le précédent, ces généralités aspirant dans le meilleur des cas à devenir des lois). Mais le rapport entre production empirique ciblée et comparatisme à plus grande échelle est une question autrement plus complexe. En effet, en sciences sociales, toute généralité ne peut être construite que sur du comparatisme, toujours contextualisé, mais à des niveaux différents, dont chacun a un lien spécifique à des données empiriques. La compilation et l'érudition sont parties intégrantes du travail de tout chercheur, mais elles restent soumises elles aussi *in fine* à cette exigence d'empiricité (et pas seulement au brio de l'argumentation).

Il faut sans cesse affirmer et réaffirmer la nature fondamentalement empirique des sciences sociales.

Plutôt que de le décrier, il faut en effet saluer le tournant empirique des sciences sociales, qui a été sans doute leur avancée majeure au XXe siècle[4]. Marx, Weber ou Mauss n'ont jamais fait véritablement d'enquêtes de terrain approfondies. Cela n'enlève rien à leur génie respectif, mais cela constitue par contre une limite bien réelle de leurs écrits.

Mauss a travaillé, dans son célèbre *Essai sur le don*, sur des matériaux que les océanistes considèrent aujourd'hui comme non valables. Weber a insisté sur le point de vue de l'acteur, mais tel que le chercheur le dégage par une opération mentale, et non en allant tout simplement le recueillir par l'enquête ethnographique. Engels a développé une perspective évolutionniste sommaire insoutenable de nos jours.

Bien évidemment, le travail empirique de terrain ne doit pas être opposé au comparatisme. En anthropologie (mais c'est vrai aussi pour les autres sciences sociales), les deux ont toujours été associés comme étant notre cœur de métier. Mais il faut reconnaître qu'il y a divers niveaux de comparatisme, dont chacun à sa valeur propre.

Le comparatisme de proximité, qui porte sur des ensembles ayant un « air de famille » significatif, mérite ainsi d'être revalorisé. Moins prétentieux et théoriquement inflationniste que le comparatisme globalisant, plus robuste que le comparatisme vagabond et arbitraire, il constitue ce niveau de généralisation à moyenne portée que Robert Merton appelait il y a longtemps de ses vœux, et qui est sans doute le plus intéressant en sciences sociales, dans la mesure où il reste encore soumis aux exigences empiriques propres aux analyses des ensembles qui sont comparés, tout en proposant des énoncés interprétatifs plus ambitieux et une intelligibilité à plus vaste échelle.

Il faut sans cesse affirmer et réaffirmer la nature fondamentalement empirique des sciences sociales. C'est l'enquête seule – et sa qualité –, qu'elle soit quantitative ou qualitative, documentaire ou observationnelle, fondée sur des études de cas ou des séries statistiques, qui garantit que nos propositions et nos interprétations sont plus que des suppositions, des vues de l'esprit, des produits idéologiques ou de pures abstractions. Même les énoncés qui se situent à un haut niveau élevé de généralité ont besoin d'un ancrage empirique ferme et sont indexés à des contextes historiques précis.

Certes, il arrive parfois que des travaux se réclamant des sciences sociales soient dépourvus de validité empirique (cela arrive même assez souvent pour ceux qui atteignent un certain niveau de notoriété) : mais dans ce cas ils changent *de facto* de statut, ils ne relèvent plus des sciences sociales, quels que soient leur intérêt ou leur subtilité, mais des disciplines herméneutiques (comme la philosophie, la théologie ou la littérature comparée), fondées sur des commentaires, des pensées et des réflexions non soumises aux contraintes empiriques des sciences sociales – autrement dit, qui suivent d'autres règles du jeu.

Mais bien évidemment les chercheurs en sciences sociales ne sont pas condamnés à l'enquête perpétuelle. Ils peuvent aussi se consacrer à travailler sur les enquêtes des autres. Le comparatisme passe par du travail de bureau, il implique de travailler au « second degré » (selon l'expression de Lahire), et peut aussi se faire à une vaste échelle.

Rien ne nous interdit par principe d'émettre des assertions ayant un relativement haut niveau de généralité. Néanmoins, la question de leur validité empirique et de leur contextualisation se posera toujours, avec ce que cela implique de nécessaire recours aux contre-exemples, de méfiance envers les surinterprétations et les généralisations abusives, de vigilance face aux raccourcis idéologiques, de prudence face à des énoncés par trop catégoriques, hyper-abstraits ou d'une prétention injustifiée.

Garder le projet scientifique avec ce qu'il implique de quête de rigueur, tout en respectant l'autonomie épistémologique des sciences sociales

Il y a longtemps, Claude Lévi-Strauss, dont le structuralisme n'était pas sans avoir quelques inclinaisons positivistes, déclarait : « Si l'anthropologie se résigne à faire son purgatoire auprès des sciences sociales, elle ne désespère pas de se réveiller parmi les sciences naturelles à l'heure du jugement dernier[5]. » D'autres que lui ont eu le même fantasme, de très nombreux économistes bien sûr, mais aussi certains linguistes^[6], voire quelques anthropologues (comme Alfred Radcliffe-Brown, qui espérait fonder une « science naturelle de la société », ou, plus récemment, Alain Testart, que Lahire cite abondamment[7]).

On aurait pourtant pu penser que le tournant constructiviste en sciences sociales[8], esquissé par la sociologie phénoménologique d'Alfred Schütz, accompagné par la charge d'Edmond Leach contre les ethnologues « chasseurs de papillons », avait réduit une fois

pour toutes à la portion congrue toute perspective naturaliste. Il n'en est donc rien.

Il est vrai que les sciences sociales doivent sans cesse se défendre de n'être pas assez scientifiques, dans la mesure où elles ne correspondent pas aux critères des sciences « dures », ou plutôt aux clichés que tout un chacun véhicule à leur sujet. Au sein même de l'anthropologie les excès relativistes et post-modernes ont pu donner quelque crédit aux critiques de Karl Popper[9] qui, dans la mesure où elles n'étaient pas falsifiables, réduisaient en quelque sorte les sciences sociales à du bavardage. La tentation est donc forte de vouloir les réhabiliter en les intégrant tant bien que mal à la vision poppérienne de la science tout court, et donc en leur accordant la possibilité de formuler des lois.

Garder le projet scientifique avec ce qu'il implique de quête de rigueur, tout en respectant l'autonomie épistémologique des sciences sociales, fondée sur la contextualisation des interprétations et leur ancrage empirique, reste pourtant le socle fondamental des sciences sociales. Face aux sciences de la falsifiabilité d'un côté, face au « bavardage » de l'autre, les sciences sociales doivent affirmer leur statut de sciences de la plausibilité.

Jean-Pierre Olivier de Sardan

Anthropologue, directeur de recherche émérite au CNRS et directeur d'études à l'EHESS

Rayonnages

SavoirsSciences SocialesAnthropologieSociologie [1][2][3][4][5][6][7][8][9]